

N° 9 ET 10. NOVEMBRE - DÉCEMBRE

1904.

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

DE CRACOVIE.

CLASSE DE PHILOGIE.
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

ANZEIGER
DER
AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN
IN KRAKAU.

PHILOGISCHE KLASSE.
HISTORISCH - PHILOSOPHISCHE KLASSE.



CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITE
1905.

<http://rcin.org.pl>

L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE A ÉTÉ FONDÉE EN 1873 PAR

S. M. L'EMPEREUR FRANÇOIS JOSEPH I.

PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE :

S. A. I. L'ARCHIDUC FRANÇOIS FERDINAND D'AUTRICHE-ESTE.

VICE-PROTECTEUR : S. E. M. JULIEN DE DUNAJEWSKI.

PRÉSIDENT : S. E. M. LE COMTE STANISLAS TARNOWSKI.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. BOLESLAS ULANOWSKI.

EXTRAIT DES STATUTS DE L'ACADÉMIE :

(§ 2). L'Académie est placée sous l'auguste patronage de Sa Majesté Impériale Royale Apostolique. Le protecteur et le Vice-Protecteur sont nommés par S. M. l'Empereur.

(§ 4). L'Académie est divisée en trois classes :

a) classe de philologie,

b) classe d'histoire et de philosophie,

c) classe des Sciences mathématiques et naturelles.

(§ 12). La langue officielle de l'Académie est la langue polonaise.

Depuis 1885, l'Académie publie, en deux séries, le „Bulletin international“ qui paraît tous les mois, sauf en août et septembre. La première série est consacrée aux travaux des Classes de Philologie, d'Histoire et de Philosophie. La seconde est consacrée aux travaux de la Classe des sciences mathématiques et naturelles. Chaque série contient les procès verbaux des séances ainsi que les résumés, rédigés en français, en anglais, en allemand ou en latin, des travaux présentés à l'Académie.

Le prix de l'abonnement est de 6 k. = 1 fr.

Les livraisons se vendent séparément à 80 h. = 90 centimes.

Publié par l'Académie
sous la direction du Secrétaire général de l'Académie
M. Boleslas Ulanowski.

Nakładem Akademii Umiejętności.

Kraków, 1905. — Drukarnia Uniw. Jagiell. pod zarządkiem Józefa Filipowskiego.

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE.

I. CLASSE DE PHILOLOGIE.

II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

N° 9 et 10.

Novembre — Décembre.

1904.

Sommaire. Séances du 14 et du 21 Novembre, du 12 et 13 Décembre 1904.

Résumés: 19. M. E. PORĘBOWICZ. a) Chrétien de Troyes et le roman d'actualité au XII-e siècle. b) La théorie médiévale de l'amour courtois.

20. M. C. MORAWSKI. De Athenarum gloria et gloriositate Atheniensium.

21. M. L. HAMMER. Des gros mots dans la langue de Cicero et de leurs sources, du langage familier et de celui de la comédie.

22. M. T. SINKO. De Apulei et Albini doctrinae Platonicae adumbratione.

23. M. J. MAKAREWICZ. La théorie du droit juste (richtiges Recht) de Stammler.

24. Compte-rendu de la séance du 17 Novembre 1904 de la Commission de l'histoire de l'art.

S É A N C E S

I. CLASSE DE PHILOLOGIE.

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 1904.

PRÉSIDENCE DE M. C. MORAWSKI.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les dernières publications de la Classe:

A. BRÜCKNER: »Apokryfy średniowieczne. Część II«. (*Les apocryphes du moyen âge. II partie*), p. 85.

J. ROSTAŃSKI: »Prowincjonalne, polskie nazwy roślin XVIII w., z Prus książęcych głównie z rękopisu Andrzeja Helwinga«. (*Dénominations polonaises provinciales de certaines plantes, usitées dans la Prusse ducale au XVIII-e siècle, tirées en majeure partie d'un manuscrit d'André Helwing*), p. 30.

M. C. MORAWSKI présente son travail: „*De Athenarum gloria et gloriositate Atheniensium*“.

M. A. Miodoński présente le travail de M. S. HAMMER: „*Des gros mots dans la langue de Cicero et de leurs sources, du langage familier et de celui de la comédie*“.

Le Secrétaire présente le travail de M. T. SINKO: „*De Apulei et Albini doctrinae Platonicae adumbratione*“-

M. J. TRETIAK fait une communication sur un autographe inconnu du poème de J. Słowacki „*A l'auteur des trois psaumes*“ et présente les déductions qui en résultent.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1904.

PRÉSIDENT DE M. C. MORAWSKI.

M. J. TRETIAK présente son travail: „*Le roi-esprit de J. Słowacki, étude basée sur des autographes inédits du poète*“.

Le Secrétaire présente le compte rendu de la séance de la Commission de l'histoire de l'art du 17 Novembre 1904.

I. CLASSE DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1904.

PRÉSIDENT DE M. F. ZOLL.

M. A. PROCHASKA présente son travail: „*Traité entre la Pologne et le Danemarck en 1419*“.

M. J. FIJAŁEK présente son travail: „*Matériaux concernant l'histoire de l'Eglise et de la civilisation en Pologne au XVI-e siècle*“.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1904.

PRÉSIDENT DE M. F. ZOLL.

Le Secrétaire présente le travail de M. J. MAKAREWICZ: „*La théorie du droit juste (richtiges Recht) de Stammler*“.

Le Secrétaire présente une pièce communiquée par M. S. ASKENAZY: „*Les Archives du Grand-Duché de Varsovie*“.

Résumés

19. E. POREBOWICZ. a) *Belletrystyka XII wieku, Chretien de Troyes. (Chrétien de Troyes et le roman d'actualité au XII-e siècle).*

De quel point de vue faut-il considérer et juger l'oeuvre de ce trouvère: Est-il moraliste? n'est-il pas plutôt un jeune ambitieux qui veut „arriver“ en créant le genre nouveau du „roman d'actualité“? C'est ce que l'auteur se propose d'éclaircir. On a voulu attribuer à Chrétien l'ambition, assez étrange pour son époque, de tenter la réhabilitation du mariage, en face des théories, alors à la mode, de l'amour illégal. A cette opinion s'oppose une difficulté sérieuse. Il aurait fallu que le jeune trouvère fût vraiment un apôtre rempli du zèle du prosélytisme, pour entreprendre une mission tellement ingrate. Le mariage au moyen âge était une institution fort respectée, protégée par des lois sévères, parfois cruelles; mais cette institution ne fut jamais considérée comme une matière propre à traiter en poésie. L'amour conjugal ne devait être glorifié qu'à l'époque de Jean-Jacques. Au moyen âge il n'y eut que trois sortes d'amour qui pussent entrer dans la poésie courtoise: l'amour de la „dame“, l'amour de l'ami et l'amour du Christ crucifié. (Pour Dieu on n'avait qu'un sentiment de crainte, pour Notre Dame, — à part quelques poètes religieux exaltés — on n'avait que de la dévotion). A l'ami on sacrifiait sa femme (Athis et Prophlias) et ses enfants (Amis et Amiles). Dans quelques poèmes, où l'on croirait voir une manifestation de l'amour conjugal, il y a autre chose. Un épisode comme celui de Caradoc et le Serpent, où l'on voit une femme se sacrifier pour son mari, est plutôt un exemple d'héroïsme sauvage qu'un acte de tendresse conjugale. Du reste il ne sort point de la légende et il est très éloigné de l'esprit courtois. Le seul accent sincère de tendresse conjugale qu'on puisse rencontrer dans la poésie érudite du moyen âge, c'est l'épisode de Forese Donato chez Dante

(Purg XXIII). De même que le roman, la poésie lyrique exclut ce sentiment réputé inférieur; et le fameux jugement de la comtesse de Champagne proclame l'incompatibilité de l'amour courtois avec le mariage. D'un autre côté, l'amour illégal non plus ne présentait aux romanciers matière facile à introduire dans leurs productions littéraires. Dans les cours seigneuriales qui favorisaient l'adultère inoffensif des jeux de société, on aurait été fort contrarié de voir passer la théorie en pratique; aussi trouvons nous bien peu de romans où le poète ait osé traiter ce sujet délicat; et ce qui était toléré dans les fabliaux, était en même temps condamné dans les productions d'un rang supérieur. A tout bien considérer, il n'existe que deux romans courtois traitant le thème de l'adultère: *Tristan et la Charette*, encore le premier, à cause de ses traits de haute antiquité presque fabuleuse, reste-t-il une production à part de la littérature chevaleresque. Dans les autres, dès que le mari cesse d'aimer sa femme, ou bien quand la femme aime ailleurs, ils se séparent de bon accord (lai du *Fraisne*, lai d'*Eliduc*, *Amadas et Idoine*).

Chrétien se trouva dans l'embarras. D'un côté il se crut obligé de glorifier l'amour illégitime, conformément aux théories à la mode dont il était le partisan le plus zélé; de l'autre, il se vit empêché de lui donner libre carrière sous peine de causer scandale et d'encourir des représailles sévères. Pourtant il trouva le moyen d'accorder les scrupules de la morale aux velléités d'un chercheur de sensation. Il entreprit une série de contes dont les sujets pourraient porter le titre de „cas d'amour“, tellement ils ressemblent à ces problèmes qui provoquaient les jugements des dames à la cour de Champagne, de Narbonne ou de Flandre, à ces questions dont la subtilité nous frappe dans les *tenzones* provençales. Ce sont des conflits entre le devoir et l'amour, des cas exceptionnels de conscience difficiles à résoudre. Le poète se plaît aux situations équivoques et tourmentées; il essaie d'aplanir les difficultés et d'amener des solutions inattendues par des moyens extravagants. C'est là que pour faire ostentation de ses paradoxes, il se propose de contredire aux dogmes professés à la cour de la comtesse Marie de Champagne, et qu'il se fait fort de prouver que l'amour courtois peut être concilié avec le mariage. C'est là enfin que pour seconder ses intérêts particuliers, il montre un exemple illustre, où la théorie courtoise est mise réellement en pratique. Voici donc comment ces tendances d'écrivain en quête de fortune se manifestent dans son oeuvre:

Erec et Enide n'est pas fondé sur le problème de la mésalliance. Le mariage du héros diffère de celui qui fait le fond du lai du Fresne ou de l'histoire de Griseldis. Enide est fille noble et, à cause de sa grande beauté, un excellent parti. Elle a été déjà demandée en mariage par plusieurs barons de la contrée, mais son père s'attendait à mieux et les événements lui donnent raison (cf. v. 525—9. ed. Förster). Chrétien pose et résout dans ce roman la question suivante: Quelle est la situation qui permet d'accorder le mariage avec l'amour? Et cette situation est exposée dans les rapports d'Erec et d'Enide. Elle est sa femme, mais comme elle avait pris part à ses exploits de chevalier, partagé ses peines, lui avait inspiré du courage (cf. v. 6856—9), elle est restée en même temps son amie. Lorsque le comte de Limors la questionne sur son rôle auprès d'Erec — „S'ele estoit sa fame ou s'amie, — L'un et l'autre, fait ele, sire“ (v. 4686 —7). Il faut rappeler que l'homme idéal recherché par la „dame“ du traité d'André le Chapelain est précisément celui qu'Enide a trouvé dans Erec. „Talis igitur est meis fructurus amplexibus eligendus qui necum valeat mariti et amantis vice potiri (cf. p. 145. ed. Trojel).

L'intention du poète dans Cligès (2-me partie) n'est pas de réhabiliter la femme adultère, mais de trouver une solution pour le problème suivant: De quelle façon une femme peut-elle être l'épouse légitime d'un homme et l'amante d'un autre, sans s'exposer au triste rôle d'Isaut et sans offenser cette règle d'amour que „nemo potest duplici amore legari“? En effet, grâce à l'invention ingénieuse du romancier, l'empereur Alexis ne s'estime pas mari trompé puisque il croit à son bonheur, tandis que Fénice ne se sent point liée par les serments conjugaux puisqu'elle n'a jamais appartenu à son mari. Et l'alliance de Cligès avec Fénice ne cessera après le mariage de se réclamer des lois de courtoisie: „De s'amie a faite sa fame, — Mais il l'apele amie et dame, — Que por ce ne pert ele mie, — Que il ne l'aint come s'amie (v. 6753—6. ed. Förster).

Dans le roman de la Charette l'épisode scandaleux des amours de Lancelot et de Guenièvre n'a pas été imposé par la jeune comtesse de Champagne, et il n'est pas vrai que Chrétien ait exécuté à contre-cœur l'ordre de cette grande dame. On ne saurait s'imaginer qu'un coureur du monde tel que Chrétien, un homme dans la force de l'âge, traducteur de l'Ars amandi, à cause de cette besogne littéraire forcée, se soit senti malheureux jusqu'au point

de ne pas terminer son poème et de quitter aussitôt une cour dépravée. Une autre hypothèse est plus probante: Il n'aurait été nullement extraordinaire, mais plutôt dans l'ordre naturel des choses, que Chrétien aimât sa belle souveraine. A la rigueur on pourrait présenter une preuve positive de ce fait dans les poésies lyriques du trouvère, à savoir dans la troisième des chansons publiées par M. Holland et dans ces vers: „Mais je criem par trop haut choisir, — Ne soit mes guerredons trop cours“. Or, par l'exemple de la générosité de Guenièvre envers son amant, le poète aurait voulu démontrer, quel „guerredons plus lars“ était dû à un amant fidèle, prêt aux sacrifices sans bornes. La leçon aurait été par trop téméraire et le poète fut contraint de quitter la cour en laissant son oeuvre inachevée. Cette disgrâce décida du sort de l'oeuvre elle-même: ce n'est plus à Lancelot, mais à Gauvain, malgré qu'il eût moins de mérite, que le continuateur confia le rôle de sauveur de la reine.

Les mêmes raisons qui ont permis d'identifier Chrétien avec Lancelot, s'opposent à l'hypothèse qui veut regarder Yvain comme un roman expiatoire, composé par le poète dans le but de se faire pardonner l'immoralité du sujet précédent. L'histoire de la veuve inconstante est plutôt une satire, un acte de vengeance exercée sur le sexe, tandis que l'épisode de la folie d'Yvain porte plutôt le caractère comique. D'amour conjugal il n'y a vraiment nulle trace. Yvain s'oublie jusqu'au point de promettre au bourgrave l'alliance avec sa fille sitôt que les circonstances le permettent! (v. 5750—5. ed. Förster). La moralité est la même que dans Erec: „Ne s'accordent pas bien ansamble — Repos et los, si con moi sanble“.

Le roman de Perceval, de composition inégale, manquant d'unité, est resté inachevé. A en juger d'après le commencement et la fin de cette partie du poème qui appartient à Chrétien, les tendances en étaient ascétiques; lui-même avec l'âge inclina sensiblement vers le mysticisme et la dévotion. D'après le dessein primitif, Perceval aurait été destiné à rester vierge. En ce qui regarde le mystère du Graal, l'auteur est tenté, comme on l'a fait jadis, de chercher sa solution dans les pratiques de l'ordre des Templiers. Plusieurs traits unissent Perceval aux sociétés occultes et aux ordres religieux du moyen âge: la simplicité évangélique, la chasteté, le sacrifice volontaire, les symboles qui rappellent la magie et la cabale, comme, par exemple, ces signes du „tarot“: l'épée, le chandelier, la baguette en forme de lance, le calice. Il faut rappeler que l'ordre des Tem-

pliers fut confirmé en 1128, précisément à Troyes, la patrie de Chrétien et nul doute que le souvenir de ces chevaliers mystérieux et terribles ne fût à son époque encore bien vivant. La „demande“ dont l'omission a porté malheur aux chevaliers du Graal est peut-être identique avec ce „verbe“ recherché et attendu par tout le moyen âge avec tant d'anxiété, parce qu'il doit amener la paix universelle. Sa notion obscurcie et vague ne permit plus à Chrétien de revêtir cette idée d'une forme concrète.

Quand on étudie ces cinq poèmes avec quelque soin, on y distingue le plan arrêté d'exposer l'une après l'autre toutes les relations que la vie sociale peut créer entre l'homme et la femme. Dans Erec on voit les relations d'un chevalier avec une jeune fille, trouvée et épousée dans des circonstances romantiques. La 1-ère partie de Cligès expose l'amour et le mariage conventionnels; le roman de la Charette, la liaison criminelle avec une femme mariée; l'Yvain, l'amour d'une veuve; dans Perceval est représenté d'une façon épisodique l'amour libre, régularisé ensuite par le mariage qui, de son côté, est sacrifié à la vie contemplative.

Parmi les moyens artistiques du poète champenois il faut noter sa pénétrante analyse psychologique et son art de trouver et de multiplier les motifs sensationnels, ce qui est une nouvelle preuve de la nature purement littéraire de sa vocation.

Après avoir déterminé dans ce sens l'individualité de l'écrivain, l'auteur essaie de reconstruire sur cette base le roman perdu de Chrétien qui contenait l'histoire de Tristan et d'Iseut. Ce poème, rapproché du type dit „des jongleurs“, c'est à dire des romans de Bérout, d'Eilhart d'Oberg et de la rédaction en prose, pouvait contenir plusieurs épisodes propres avant tout à éveiller la curiosité. Les situations qui y étaient détaillées seraient les suivantes: Une jeune fille qui trompe son futur mari et qui, une fois mariée, vit réellement en bigamie; un amant passionné pour une femme et se mariant avec une autre; un mari crédule; une jeune mariée, ni fille ni femme. Dans ces combinaisons Chrétien se rencontrerait avec un autre trouvère qui avait traité le même sujet, c'est à dire, avec Thomas, — et on ne sait lequel des deux a été le maître de l'autre. Dans sa conclusion, l'auteur voit en Chrétien un artiste par excellence français; Chrétien est pour le XII-e siècle ce que sont les romanciers parisiens d'aujourd'hui pour la société contemporaine.

b) *Teorya średniowieczna miłości dwornej. (La théorie médiévale de l'amour courtois).*

L'auteur s'est proposé de présenter la fameuse théorie dans son ensemble, en parcourant ses différents degrés et phases d'évolution jusqu'à son développement final. Il y a surtout deux points auxquels il s'est attaché avec une attention particulière, car ils se trouvent au premier plan des recherches actuelles de l'histoire littéraire de l'Italie: 1^o, à quel moment et en quel endroit fut conçue l'idée mystique de la „*donna angelicata*“; 2^o, quelle est l'origine dans la poésie des duecentistes, de l'idée franchement platonicienne regardant la beauté féminine comme un reflet, une révélation de la divinité?

Après l'introduction qui contient un résumé des recherches sur la même matière faites par MM. Diez, Trojel, Pio Rajna, G. Paris, Gaspari, T. Casini, E. Monaci, A. Borgognoni, A. Bongioanni, G. Salvadori, K. Vossler, l'auteur procède à l'exposition des résultats qu'il croit avoir obtenus au cours de son travail.

Les origines de la théorie se trouvent dans la poésie lyrique provençale dont il est facile de déduire toute la science d'amour. L'amour courtois est un art, un privilège des âmes d'élite. Il crée entre la femme et l'amant des obligations analogues aux lois du vasselage. C'est une autorité puissante et cruelle. Les devoirs de l'amant consistent en quatre préceptes: servir, aimer, se taire, souffrir. Il est tenu dans la crainte perpétuelle de perdre les bonnes grâces de sa dame. En récompense de ses rigueurs, l'amour est doué d'une force ennoblissante; il excite à la vertu et à la prouesse; il donne le savoir. C'est pour cette dernière raison plutôt que pour toute autre, que l'amour courtois a pour objet la femme mariée, c'est-à-dire celle qui en est consciente, qui connaît son essence (*saggia donna* de Dante). La définition, telle qu'elle apparaît chez les poètes provençaux, est comme un premier essai de fixer l'observation des phénomènes psychiques par les procédés et les formules savantes. Elle est à peu près celle-ci: L'amour est un désir visant la possession d'une chose belle. Il est créé par la vue qui le porte au coeur et il est confirmé par la réminiscence du plaisir. Cette définition doit persister, à travers l'école sicilienne, jusqu'à Guido Cavalcanti; elle suppose un sentiment qui est de nature sensuelle, malgré les airs de spiritualité qu'il veut parfois se donner; la femme qu'on y chante est une mortelle idéalisée mais ne laissant paraître aucun trait mystique. Les poètes appuient toutefois sur son influence morale

et ennoblissante, ce qui lui donne en plus d'une circonstance l'attitude lumineuse d'un être surhumain.

La théorie passa inaltérée aux trouvères français, si ce n'est qu'elle fut revêtue par André le Chapelain d'un accoutrement scolastique. Sa définition: „Amor est passio quaedam innata etc“. — ne diffère en rien de la conception provençale. Il y est à remarquer l'ordre hiératique dans lequel sont traitées les différentes sortes de relations, correspondant aux différentes situations sociales: celles qui existent entre un noble et une noble, entre un noble et une plébéienne etc. A ces différents degrés correspond aussi le style tantôt élevé, tantôt imitant le langage populaire, évidemment tous les deux copiés sur le modèle des *descorts* et des *pastourelles*. Parmi les distinctions d'André il faut remarquer les nuances qu'il établit entre l'amour „pure“ et l'amour „mixte“. (Il y a là-dessus un passage curieux, ed. Trojel, p. 182, que l'on est tenté de rapprocher de l'invention si moderne de l'amour des demi-vierges. Le Cortigiano de Castiglione semble aussi ne pas l'avoir oublié).

Le troisième domaine où la théorie provençale a pris racine et prospéré merveilleusement, est l'école lyrique sicilienne. Là encore, nonobstant les tendances très prononcées vers l'idéalisation, on ne trouve nulle trace d'élément mystique. Dans l'idée de convention qui rattache l'amour à la „gentillesse“, deux motifs essentiels reviennent constamment: 1°. L'amour excite à la vertu, il est la source de la noblesse, du courage, du savoir; 2°. La noblesse du coeur (*cor gentile*) est la condition du véritable amour. Le premier de ces motifs est commun à toute la poésie lyrique du moyen âge; le second n'est nullement, comme on l'a prétendu, l'invention des poètes italiens, puisqu'il avait été exprimé déjà par Chrétien de Troyes dans ces vers: „Nuls s'il n'est corteis et sages | Ne puet riens d'amors aprendre“. Il est vrai que les poètes italiens ont eu pour cette pensée une prédilection spéciale et que les plus grands d'entre eux lui trouvèrent une formule définitive: Guido Guinicelli dans la canzone „Al cor gentil ripara sempre amore“ et Dante dans le sonnet: „Amor e cor gentil son una cosa“.

Le centre des autres motifs est la femme: d'un côté la femme belle, conçue comme un être surnaturel, d'apparence et de nature angéliques (*domna angelicata*); de l'autre, la connexité de l'amour avec la beauté. Tous les deux en leur forme la plus parfaite n'apparaissent point dans la poésie lyrique avant la période italienne;

ils n'ont pu germer et se développer que sous l'influence de l'esprit religieux. Le motif de la femme-ange n'est pendant longtemps qu'une métaphore poétique sans autre valeur que celle d'une flatterie galante (J. da Lentino, cf. Monaci, Crest. p. 56; Mazeo di Rico, ibid. p. 217; les Mémoires des notaires bolonnais, ibid. p. 295; Guido d'Arezzo, Ant. r. volg. II. nr. 140, V. nr. 715 etc.). Il y a là-dessus divergence d'opinion entre l'auteur et les érudits italiens et allemands. D'après eux, c'est précisément dans la canzone de Guinicelli qu'est exprimée l'idée mystique de la femme-ange, l'„Intelligenza“, et ils y voient la preuve de l'influence de Platon exercée sur Guinicelli par l'intermédiaire de St. Augustin et de St. Thomas d'Aquin. L'auteur ne saurait y discerner ni mysticisme, ni Platon; dans la strophe „Splende in la Intelligenza“, sur laquelle s'appuie leur hypothèse, la femme apparaît, non pas comme ange et partant comme reflet de la beauté divine, mais comme analogie à l'„Intelligenza“ céleste. A l'instar de Dieu qui en se reflétant dans les anges leur fait connaître sa pensée secrète et leur donne la mission de faire mouvoir les mondes selon sa volonté, une femme belle doit, par la splendeur de ses yeux, découvrir le fond de sa pensée à celui qui n'a jamais cessé de l'aimer. De même dans ce vers: „Donna a guisa di stella l'innamora“ il y a, non pas l'identité, mais l'analogie d'action: d'un côté l'action de l'étoile sur la pierre précieuse, de l'autre, celle de la femme sur l'amant. En revanche, ce qui est évident et n'a jamais été nié, c'est l'application que Guinicelli fait de la philosophie scolastique pour éclaircir le phénomène d'amour. L'amour qui dans chaque coeur gentil repose „in potenza“, devient „actif“ par l'influence de la femme. Quant à la définition de cette passion il faut constater que les Italiens n'ont rien imaginé qui n'eût son antécédent, soit chez les Provençaux, soit chez André le Chapelain. Ainsi la définition formulée par Guittone d'Arezzo rappelle en plus d'un point celle d'André: „D'après ce que dit un auteur, l'amour est le désir de l'âme de posséder une chose qui lui plaît. Il prend sa source dans ce penchant. L'attention assidue de la pensée qui s'y attache l'augmente, le développe et le renouvelle“ (ARV. IV. nr. 406). Ainsi cette autre question que l'on voit revenir constamment comme sujet des „tenzones“: l'amour est-il un être vivant? rappelle les disputes des nominalistes et des réalistes. On pourrait considérer comme neuve l'idée du plaisir par la douleur; ce n'est pas toutefois Guido Cavalcanti qui l'introduisit dans

la lyrique italienne, car on la rencontre, appuyée du raisonnement philosophique, chez Bonagiunta de Lucques (ARV. II. nr. 123 et 124) et avant lui chez St. Augustin. Ce qui au contraire est neuf chez les poètes italiens, en commençant par Guittone d'Arezzo, c'est la transformation profonde du type de l'amante: la femme mariée est remplacée par la jeune fille noble. — „*nobile pulzelletta*“.

L'analyse des sonnets du Cod. Vat. nr. 3793, attribués à Guido Cavalcanti, ainsi que de sa canzone célèbre, mène à des conclusions qui diffèrent sensiblement de celles qui sont exposées dans l'excellente étude de M. G. Salvadori traitant le même sujet. Quant aux premiers, ils ne contiennent pas d'idées neuves; la définition de l'amour est toujours celle des anciens: c'est un sentiment créé par la vue et affermi par l'agrément et par la pensée fixée sur l'objet aimé. L'amour enveloppant l'âme et le corps ensemble, c'est „l'amour mixte“ d'André. Quant au second, l'auteur croit qu'il est juste de le considérer comme une explication en termes scolastiques de l'ancienne théorie provençale, et non pas comme un résultat des influences platoniciennes. Il base son raisonnement sur l'interprétation du texte faite d'après l'ancienne leçon de M. Nannucci, qui permet d'écartier l'hypothèse très compliquée des influences platoniciennes soi-disant apportées à Cavalcanti par l'intervention d'Albert le Grand et de St. Thomas d'Aquin. Voici cette interprétation dans ses lignes principales: L'amour est formé, non pas dans le coeur mais dans la tête, qui est le siège de la mémoire, c'est-à-dire d'après Aristote, dans la partie sensitive de l'âme. De même que la transparence des corps opaques provient de l'action de la lumière, l'amour naît dans le coeur sous l'influence de la planète Mars, régente de la sphère du feu. Ce sentiment n'est pas inné, mais il est l'effet d'une cause extérieure; c'est un état d'âme, une inclination constante. Il est produit par la vue d'une chose belle dans „l'intelletto possibile“. Il n'est pas force lui-même (non è virtute) mais le produit d'une force; il exige une disposition physique parfaite. Bien qu'il ne soit pas subordonné aux sens, il ne porte pas un caractère tout à fait spirituel. Il se passe de la raison (for di salute giudicar mantiene), car il remplace la raison par l'intuition. Il fuit les hommes pervers. Sa puissance serait de force à produire mainte fois la mort, si ce n'était la volonté innée de vivre. Il est accompagné du désir de la mort, non qu'il soit opposé à la nature, mais parce que l'homme tant qu'il n'a pas atteint le bonheur suprême, ne

peut dire qu'il est vivant. Quant à son être, l'amour est insatiable, inconstant, plein de contrastes; il provoque la pâleur, le ris, les larmes et les soupirs; il pousse l'amant à chercher le grand air, après avoir reveillé en lui une sorte de frénésie ardente. Tu n'y trouveras ni bonheur, ni savoir. L'amour réciproque, réputé source du plaisir, naît par la vue. Il ne peut être caché. Une beauté sauvage ne l'éveillera pas. Sa route ordinaire, c'est la compassion. La dernière question: l'amour est-il un être visible? — est résolue dans le sens négatif: l'amour est invisible, d'abord parce qu'il obscurcit la vue, ensuite parce qu'il est une forme pure (c'est-à-dire, une idée inaccessible aux sens).

Il y a encore une raison pour laquelle l'auteur ne saurait s'accommoder de cette hypothèse qui veut discerner chez „l'uno e l'altro Guido“ l'idée de la femme-reflet de la divinité. Si l'idée platonicienne de la beauté — reflet de Dieu (ici réalisée dans la beauté féminine) eût vraiment existé chez ces deux poètes, elle aurait, comme toute découverte éblouissante, percé avec plus d'évidence. Or cette idée, développée en système, ne sera proclamée avec l'insistance qu'elle mérite, que par Dante. Malgré les analogies établies d'une manière si captivante par l'éminent professeur de Rome, supposé même que les rapports entre Guido Guinicelli et St. Thomas d'Aquin d'un côté, et, de l'autre, entre Guido Cavalcanti et les Arabes soient réels, on ne saurait souscrire sans réserve à toutes les conséquences qu'il trouve possible d'en tirer, attendu qu'on peut aisément expliquer les idées soi-disant platoniciennes de ces poètes, comme une évolution directe d'idées anciennes.

Cependant on ne pourrait nier un certain écho du platonisme chez quelques poètes de la seconde moitié du XIII^e siècle; il se manifesta dans l'esprit mystique de leur poésie, épurée des éléments sensuels, transformant presque la matière profane en matière religieuse. L'idée de l'Angé qui, par la grâce de Dieu, descend sur la terre et apporte la preuve de son existence parce qu'il apparaît aux yeux ravis des mortels comme expression de la beauté éternelle, se trouve en effet chez les poètes „postguinicelliens“ dans un domaine déterminé, à savoir chez les Toscans, comme Betto Mettafuoco (ARV. II. nr. 114). Ser Guglielmo Beroardi (ARV. II. nr. 179), Loffo Bonaguidi (Nannucci, Man. I. p. 168). Ser Pace (cité par M. Borgognoni, N. Ant. ser. III. vol. 5. p. 605) et surtout chez Chiaro Davanzati (ARV. IV. nr. 359 et 360). En outre, or la

rencontre chez quelques poètes anonymes: celui qui est cité dans la collection des ARV. IV. nr. 381 et celui dont le sonnet „Re glorioso“ a été pendant longtemps attribué à J. da Lentino et qui peut, avec toute vraisemblance, être placé dans la sphère de Chiaro. Quant à Guido Cavalcanti, fils d'un hérétique, lui-même entiché de rationalisme, il ne ferait point bonne figure dans ce cercle de mystiques.

Il reste à chercher quelle était, chez ces poètes, la source du platonisme inconscient qui sur le sol chrétien apparut comme l'idée de la femme-ange. De prime abord il faut écarter l'intervention de St. Augustin et de St. Thomas d'Aquin. Leur doctrine de la beauté et de l'amour reste dans les limites de la théologie; elle n'admettrait jamais que l'on donnât à la femme ce rôle auguste de récipient de la beauté divine. Il suffit de citer le passage suivant de St. Thomas: „Sed quantum ad aliquod secundarium imago Dei invenitur in viro, secundum quod non invenitur in muliere. Nam vir est principium et finis totius creaturae. Unde cum Apostolus dixisset quod „vir imago et gloria est Dei, mulier autem est gloria viri“, ostendit quare hoc dixisset subdens: „Non enim vir est ex muliere sed mulier ex viro“ (Quaest., I. XCIII. art. 4). Donc ce n'est pas de ce côté qu'il faut se diriger pour chercher la solution; il existe un autre milieu dont l'influence exercée sur les esprits de cette époque, aux environs de l'année des Joachimites (1260), pourrait être admis avec plus de probabilité: celui des écrivains mystiques, élèves et épigones des Néoplatoniciens: St. Bonaventure, Richard et Hugues de St. Victor, Dionyse le Pseudoaréopagite. C'est là qu'une passion exaltée, inaccessible à la théologie officielle, s'enfonce dans les abîmes de l'amour mystique; c'est là que l'âme extasiée s'élevant vers les cieux sur les ailes du désir, confond son être avec l'objet aimé. Il y a tel traité de Bonaventure ou de Richard qui paraît une transcription des canzones provençales. La matière profane est transformée en matière religieuse presque sous nos yeux; c'est du reste un fait commun à tout le moyen âge: les phénomènes du monde visible et les phénomènes de la vie intérieure conçus comme autant de symboles des choses et des vérités divines. Et puisque la poésie et le mysticisme pénétraient l'une dans l'autre et se confondaient, il n'y eût eu rien d'étonnant à ce que les poètes eussent tiré les idées platoniciennes des pères d'Eglise et qu'à ces deux motifs essentiels de Platon: la beauté éveille forcément l'amour; — la beauté

est un reflet de Dieu — ils eussent donné un sens pratique en y faisant intervenir la femme. Ainsi perfectionnée la théorie de l'amour courtois passe à Dante. Il donne la forme définitive à toutes les idées courantes. La première partie de la *Vita nuova* porte le caractère provençal; dans la seconde est glorifiée la „donna angelicata“. De Platon rien encore, si ce n'est le ton subtilisé des mystiques néoplatoniciens. Ce n'est que dans la 1-ère et la 2-de partie du *Convito* que les éléments de la philosophie de Platon, puisés dans le *Phaedros* et le *Symposion* et augmentés des principes de la théologie chrétienne constituent un système complet. L'amour est défini comme union de l'âme avec l'objet aimé. A cette union elle est poussée par le souvenir du commerce avec Dieu dont elle jouissait pendant son existence antérieure; elle l'accomplit, grâce à l'intervention des choses parfaitement belles qui reflètent la divinité et ravissent l'âme humaine aux cieux. Ainsi le poète s'unit à Dieu en contemplant la beauté de cette bienheureuse qui porte le nom de Béatrice. La 3-ème partie du *Convito* contient l'explication de Béatrice comme symbole de la philosophie, et la *Divine Comédie*, l'accomplissement de l'idéal de la „donna angelicata“ devenue désormais le symbole de la science divine.

Mais l'évolution de cet idéal ne finit pas tout à fait avec Dante; et tandis que l'ancien type provençal de la „dame“ devient chez Pétrarque une abstraction pure, cet autre type de la femme-ange, caché pendant deux siècles sous les flots, émerge de nouveau des profondeurs de la lyrique de Michel-Ange. Aux motifs platoniciens précédents s'en unit encore un, sur lequel Dante lui-même n'a pas assez insisté: la préexistence des âmes. La théorie se développe toujours dans la direction du symbolisme; chez Michel-Ange la femme devient le symbole de la force créatrice, et son action exercée sur l'amant, le symbole de l'art. Ici commence l'idéal suprême de l'âge moderne.

20. K. MORAWSKI. O patryotyzmie i szowinizmie ateńskim. (*De Athenarum gloria et gloriositate Atheniensium*).

In zehn Kapiteln verfolgt der Verfasser dieser Abhandlung die Entwicklung der athenischen Ruhmredigkeit von den Anfängen der Geschichte bis zu den Jahrhunderten des Verfalls unter der

römischen Herrschaft. Im ersten Kapitel bespricht er die spärlichen hier einschlagenden Äußerungen aus der Zeit Solons und Pisistrats, im zweiten Kapitel die persischen Kriege und den Dithyrambos des Pindaros. Bei dieser Gelegenheit werden die Epitheta ornantia Athens aufgezählt und gewürdigt. Im dritten Kapitel wird die Stiftung der öffentlichen Grabreden und ihr Gehalt behandelt; der Verfasser bespricht ihre gemeinschaftlichen Eigentümlichkeiten und die Kunstgriffe einzelner Redner zur Belebung des einförmigen Inhalts. Im vierten und fünften Kapitel folgt die Würdigung der erhaltenen Grabreden und im besonderen eine genauere Analyse des Menexenos. Das sechste Kapitel führt die Schlagwörter auf, welche zum Preise Athens in Umlauf gesetzt worden sind. Im siebenten Kapitel folgt die Darstellung der Tendenzen Herodots und einzelner Tragödien des Euripides, unter welchen die Hiketides ausführlich besprochen werden. Im achten und neunten Kapitel wird die Frage aufgeworfen, in wie weit die athenischen Grabreden Nachahmungen in der griechischen und lateinischen Literatur hervorgerufen haben. Das Schlußkapitel endlich führt manche Nachblüten der athenischen Rnhmredigkeit aus der Zeit der zweiten Sophistik auf und enthält allgemeine Bemerkungen über den Einfluß dieser Lobreden auf die Politik.

-
21. S. HAMMER. O wyzwickach u Cycerona i ich źródłach, języku potocznym i języku komedyi. (*Über die Schimpfwörter bei Cicero und ihre Quellen: die Vulgärsprache und die der Komödie*).

In Ciceros Schriften, zumal in seinen Invektiven und Briefen, findet sich eine Masse von Schimpfwörtern, mit denen der Redner seine politischen Gegner geißelt. Der Gebrauch der Schimpfwörter in den Invektiven hatte bei Cicero denselben Zweck, wie ihn schon Demosthenes in den Reden für Phormio, gegen Midias, Stephanos und Aeschines verfolgt hatte. Es handelte sich nämlich darum, den Angeklagten an den Pranger zu stellen und ihn gänzlich zu vernichten. Aufgabe der vorliegenden Abhandlung ist es, die Ciceronischen Schimpfwörter mit denen des Plautus zu vergleichen. Die Einleitung enthält eine kurze Charakteristik der Ciceronischen Spitznamen, die man als solche behandeln muß, ohne daraus zu-

weitgehende Konsequenzen über die wirkliche Beschaffenheit der Feinde Ciceros zu ziehen. Ihre Quelle ist natürlich die Volkssprache. Da indes die römische Komödie, vornehmlich aber die des Plautus, uns diese Vulgärsprache am treuesten abspiegelt, so mußte sie vorerst bei der Behandlung der Cic. Schimpfwörter herangezogen werden. Es werden aber teilweise auch andere Gattungen der Poesie berücksichtigt, vorzugsweise die Satire des Lucilius, Horatius, Iuvenalis, dann Catullus, Martialis, die griechischen Redner (Demosthenes, Aeschines) und die griech. Komödie. Den weiteren Inhalt der Einleitung bildet der Versuch, einen inneren Zusammenhang zwischen Cicero und der griech.-römischen Komödie aufzufinden. Unter allen Literaturgattungen fand Cicero das größte Gefallen an der Komödie, besonders aber an Terentius. Von Plautus ist zwar nur an wenigen Stellen seiner Schriften die Rede, aber manche sind für uns von großer Wichtigkeit, z. B. off. 1, 104. Dort unterscheidet er zwei Arten von Spitzwörtern: skurrile Witze und solche, die sich durch Urbanität und Eleganz auszeichnen. Die letztgenannten schreibt er der alten griech. Komödie und dem Plautus zu. Diese Stelle interessiert uns umso mehr, als Cicero öfters und zwar nicht zweideutig von seiner eigenen Urbanität spricht. Wenn er also, aller Wahrheit zuwider, nur die zweite Art von Witzen dem Plautus zueignet, so will er dadurch seine eigenen Schimpfwörter, die er gewiß aus Plautus' Stücken geschöpft hat, rechtfertigen und zugleich anempfehlen. Man erkennt jedoch an ihnen den Stempel eines Rhetors deutlich genug: Verbindungen mehrerer Schimpfwörter mit Adjektiven im Superlativ, rhetorische Fragen, Interjektionen u. ä. — besonders aber die Abstrakta. In den Briefen ist er mehr zierlich und witzig. Das eigentliche Thema beginnt mit den Abstrakta, welche in der Volkssprache in bonam so wie in malam partem am häufigsten gebraucht werden. Jene Art der sogenannten *προσφωνήσεις*, welche eine so wichtige Rolle bei den Lyrikern und bei den Komikern spielt, tritt auch bei Cicero auf. Sie werden hier gesammelt und mit denen des Plautus und der Lyriker verglichen. Dann kommen zum Vorschein die Abstrakta als Schimpfwörter, z. B. portentum, prodigium, propudium, immanitas, pestis, perniciēs, tempestas, calamitas, odium, tenebrae, sordes (caenum, lutum), faex, sentina, quisquiliae etc. Es folgen ferner Abstrakta, mit denen die höchste Habgier oder Leidenschaft bezeichnet wird: gurgēs, vorago, Charybdis, Scylla (in Verbindung

mit sinnverwandten, die die Gefräßigkeit und Trunkenheit brandmarken: ganeo, helluo, popino — combibo, vinulentus etc.)

Eine andere Art von Abstrakta sind die, welche nur im allgemeinen verschiedene Gebrechen des Gegners bezeichnen. Sie kommen fast in allen Reden in ähnlicher Form vor und sie lassen die Absicht eines Rhetors erraten, der einen dauernden Effekt vermittels übertriebener Farbenmischung (exclamatio, interrogatio) zu erreichen sucht, z. B. Verr. V, 25, 62: huncine hominem! hancine impudentiam, iudices! hanc audaciam. Sodann kommen Schimpfwörter, welche an Plautus am meisten erinnern: furcifer, carnifex, verbero, plagiarius, fugitivus, conservus u. a. — ferner solche, die bei Cic. immer und immer sich wiederholen: venefici, parricidae, sicarii, gladiatores, latrones, praedones, hostes rei publicae, proditores, tyranni etc. Dann ganz vulgäre wie: scurra, nebulo, nepos, histrio, ardalio etc. Der nächste Teil enthält solche Tiernamen, die zu Schimpfwörtern gemacht werden: animal, belua, pecus — canis, admissarius, asinus, simius, hirudo, volturius, verres. Das Wortspiel mit dem Namen des Verres bietet uns Gelegenheit, andere Beispiele des *lusus verborum* zu erwähnen und zwar: Etymologien wie *Lysidicus*, *Bambalio*, den Gebrauch der Namen und der Epitheta mythologischer Personen in *malam partem*, komisch gebildete Wörter wie *facteon*, *sullaturio*, Ἀππιός. Dann folgen Beispiele der *allitteratio* und der *annominatio*. Im vierten Teil sind Schimpfwörter zu finden, welche sich auf das Äußere, auf körperliche Gebrechen, auf den Beruf, auf das Leben und auf die Sitten beziehen. Hier kommen Adjektiva vor wie: *perditus*, *desperatus*, *sceleratus*, *impius*, *improbus* u. s. w. Zuletzt werden Schimpfwörter behandelt, mit denen Cicero die höchste sinnliche Ausschweifung verfolgt.

22. TH. SINKO. *De Apulei et Albini doctrinae Platonicae adumbratione.*
(*Über das Verhältnis des Apuleius zu dem Platoniker Albinus.*)

Noch vor einem Vierteljahrhundert hat Freudenthal bewiesen, daß die unter dem Namen des Alkinoos bekannte Einleitung in die platonische Philosophie (Λόγος διδασκαλικός τῶν Πλάτωνος δογμάτων) dem Albinus angehöre, einem Schüler des Caius, dessen Zeit dadurch bestimmt wird, daß seine Vorlesungen im J. 152 n. Chr. von

Galen in Smyrna gehört wurden. Diese Entdeckung ist weder von Freudenthal noch von Späteren dazu benützt worden, um die genannte Schrift mit einer lateinischen Abhandlung des gleichzeitigen Platonikers Apuleius zu vergleichen, obgleich schon ihr Titel: „De Platone et eius dogmate“ dazu einzuladen schien. Diesen Vergleich unternimmt der Verfasser und kommt auf Grund einer eingehenden Analyse der beiden Schriften zu der Überzeugung, daß beide auf eine gemeinsame Quelle zurückgehen.

Ohne dieselbe im voraus bestimmen zu wollen, vergleicht der Verfasser einzelne Abschnitte, Sätze und Worte, um zu zeigen, wie die griechische Vorlage von Apuleius benützt, übersetzt, mißverstanden und verdreht wurde. Die den beiden Platonikern gemeinsame Einteilung der Philosophie in Dialektik (mit Logik), Physik (mit Metaphysik) und Ethik wird so ausgeführt, daß Albinus an erster Stelle die Dialektik behandelt, die ja gewissermaßen ein Werkzeug des ganzen Philosophierens bildet, während Apuleius sie vorläufig ganz übergeht, dadurch aber gezwungen wird, zwei Kapitel der Erkenntnistheorie in die Darstellung der Physik zu interpolieren. Diese beginnt bei den beiden Schriftstellern mit der Aufstellung der drei Urgründe, der Materie, der Ideen und der Gottheit bei Albinus, der Gottheit, Materie und der Ideen bei Apuleius. Die Anführung eines griechischen Zitats aus Timaeus und eine lateinische Übersetzung bei dem letzteren gibt Gelegenheit, auch an anderen Beispielen zu zeigen, daß die lateinische Übersetzung des Timaeus von Cicero bei Apuleius unberücksichtigt geblieben ist, der auf eigene Faust mit den Schwierigkeiten der philosophischen Terminologie kämpft. Bei der Darstellung der vier Elemente und des Weltalls benützt Apuleius außer der gemeinsamen Vorlage auch direkt den Timaeus von Plato, was sich besonders in den lästigen Wiederholungen kundgibt, die darauf zurückgeführt werden, daß Apuleius gewisse Partien zuerst nach der Albinischen Vorlage darstellt und sie dann noch einmal nach Plato bearbeitet. Ähnlich ist das Verhältnis in der Anthropologie und Somatologie. Die Erklärung der Krankheiten nach Plato ist ein Kapitalmißverständnis von Seite des Apuleius.

Wäre nur das erste Buch des Apuleius auf uns gekommen, so könnten wir es schließlich auch ohne Albinus' Hilfe nur auf Grund einer Vergleichung mit dem platonischen Timaeus erklären und verstehen. Dagegen war eine Orientierung in dem verwickelten

Labyrinthe der Apuleianischen Ethik ohne die Führung des Albinus unmöglich, wie dies die fruchtlosen Versuche von H. Kleist zur Genüge beweisen. Dabei hilft der Umstand, daß die platonische Lehre mit denselben Dogmen der Peripatetiker und Stoiker bei den beiden Platonikern verquickt wird, zu einer sicheren Feststellung der gemeinsamen Vorlage. Die konfuse Güterlehre des Apuleius wird erst durch den Vergleich mit Albinus klar, die peripatetischen Ausführungen über Tugend und Laster sind beiden gemeinsam, und die Definition der Tugend bei Apuleius ist beinahe eine Übersetzung der Albinischen Definition. Nur der Exkurs über den Staatsmann, herbeigeführt durch die Erwähnung der Gerechtigkeit im Staate, hat keine Parallele bei Albinus, deckt sich dagegen mit den Ausführungen des platonischen Gorgias über den Rhetor. Erst bei der Darstellung der Freundschaft und Liebe (Apul. p. 90, 22 sqq Goldbach. Alb. p. 43, 7 sqq Hermann.) stimmen beide Platoniker überein, während die Albinische Staatslehre erst am Ende von Apuleius behandelt wird, der ihr eine Beschreibung der vier Klassen der Bürger, des schlimmsten und des besten Mannes und des besten Staates, alles nach Plato, vorausschickt.

Die albinische Dialektik, oder vielmehr eine ausführliche Darstellung ihres sechsten Kapitels, findet der Verfasser in der Schrift *Περὶ ἐρμηνείας*, die er gegen Hildebrand und Goldbacher wieder dem Apuleius vindiziert. Die Sitte, den eigenen Namen in den Beispielen zu gebrauchen (Apuleius disserit), belegt er mit dem Gebrauch des Grammatikers Plotius Sacerdos und sieht den entscheidenden Beweis der Echtheit darin, daß Apuleius hier dieselbe griechische Vorlage benützt, der er in der Darstellung der Physik und Ethik gefolgt ist.

Diese gemeinsame Vorlage des Apuleius und Albinus sieht der Verfasser in den Vorlesungen des Lehrers des Albinus, Caius, die unter dem Titel: *Ἀλβίνου τῶν Γαίου σχολῶν ὑποτυπώσεων Πλατωνικῶν δογματικῶν α-θ* (ι?) von Albinus herausgegeben worden sind. Sein *λόγος διδασκαλικός*, seine *Εἰσπαγωγὴ εἰς τοὺς Πλάτωνος διαλόγους* sind nur Auszüge aus jenem großen Werke, dessen Spuren noch bei Olympiodor und besonders in den anonymen *Προλεγόμενα τῆς Πλάτωνος φιλοσοφίας* sichtbar sind. Die Verwandtschaft der Lebensbeschreibung Platos in diesen Prolegomena mit der *Vita Platonis* bei Apuleius führt nebst anderen Erwägungen wieder auf Caius. Seine Vorlesungen enthielten also eine Lebensbeschreibung Platos und

einen Umriß seiner Lehre, nach Dialektik, Physik und Ethik eingeteilt, dem eine Einleitung zu der Lektüre der Dialoge folgte. Apuleius hat seine Vorlesungen noch in Athen ins Lateinische übertragen zum Gebrauch seines römischen Züglings, des Faustinus, dem er daselbst auch das Buch *de mundo* widmete. Darnach vertiefte er sich in die Lektüre der platonischen Dialoge, deren Früchte in der Abhandlung *de deo Socratis* und in der Apologie vorliegen. Diese hält der Verfasser für das letzte von den erhaltenen Werken des Apuleius. Der tekstkritische Ertrag der Abhandlung ist aus der folgenden Zusammenstellung ersichtlich:

p. 66, 18 (Goldbacher) *inabsolutas ad distinctas referendum* ad p. 67, 2 *et legendum*: *materiam vero improcreabilem incorruptamque commemorat, <inabsolutam. informem, nulla specie nec qualitatis significatione distinctam>*. p. 69, 20 *ne vim quidem eius esse. (et codd) extrinsecus inveniri*. p. 79, 22 *aqua<m> et aere<m> esse situm*. p. 70, 28 *virtute esse genetricem*. p. 72, 10 *horum cogitatio... intellectum [e]numerationis invenit*. p. 75, 2 *irascentiam... <haud> procul a ratione... deductam esse obsequi<o>que eam in loco respondere sapientiae*. p. 75, 7 *vicinitate (—tas et codd)*. p. 76, 6 *quae cum vapore vel fumo exhalantur. odoris viis incidunt sensusque succedunt*. 77, 4 *pedes omniaque humerorum tenus*. p. 80, 13 *exitium co<m>po<sitione eorum dissoluta venit>*. p. 80, 16 *fine ante alia <cognito> contingere t<e scias>*. p. 81, 21 *neque omnibus... bonum*. p. 82, 3 *verum etiam <apud> bonum quemque acceptum esse*. p. 82, 25 *inter scientiam <et inscientiam opinionem alteram> validam, alteram falsam*. p. 85, 16 *ratione huius di<s>cit ac modestia coercere*. p. 85, 19 *ut unaquaeque propria (potiore codd) ratione ac modo*. p. 85, 22 *<a> quo[d] possidetur*. p. 87, 16 *sed <et> artem sophisticatedam professionemque iuris blandas et adsentationum illecebris turpes profitentibus*. p. 88, 5 *<s>et superiores virtutes pro disciplinis haberi, ceteras, si perfectae sunt, virtutes appellat*. p. 89, 18 *corporis sanitatem*. p. 89, 23 *<di>vitasque ei, qui ea<s> possidet, habere etiam ob<er>it*. p. 90, 22 *<boni> amicitiam ait sociam*. p. 90, 27 *similitudo utro<bi>que... conveniat*. p. 90, 31 *facta (sectas codd) atque ingenia contraria*. 91, 29 *cupidini iunctus e[st] voluptati[s]*. p. 92, 4 *<et quae> ὀλιγοχρηίς dicitur*. p. 92, 5 *lucricupidonem*. p. 92, 26 *seditionem mentibus pariat*. p. 93, 14 *et cura*. p. 93, 22 *peius est <nocere> quam noceri*. p. 93, 29 *mal-*

rum omnium maximum. p. 95, 15 atque etiam tum a pueris imbutus. factis congruentibus et dictis adsuetus, purgata et effecata animi voluptate, eiectis ex animo hinc <cupidinibus, firmatis illine>abstinentia atque patientia <iudici>oque doctrinis. p. 97, 17 <et> hoc est sapient<iu>m. p. 98, 23 ad ornamentum quidem genialis <fe>lici<tatis id> est virtutis. p. 99, 10 accersere sibi tamen eam mortem <non debere>. p. 99, 20 ceteri <deteri>ores. p. 100, 7 viribus metiri (uti codd) p. 101, 5 nec eiusmodi officia (hospitia codd.) succedant, ut ceteris non recusantibus (reclusis ianua codd). p. 102. 29 non utrumque <velint> parentes nec ita <ut seorsum uterque sexus <sit>, sed <ut magi>stratus censuerint civitatis. p. 104, 11 legum conversione (coniuratione codd).

23. J. MAKAREWICZ. *Stammlera nauka o prawie odpowiedniem Cz. I. (Stammlers Lehre vom richtigen Recht. I Teil).*

§ 1. Ist das richtige Recht Stammlers eine Wissenschaft? Gehen wir von der Annahme aus, daß eine Wissenschaft nicht jede Verallgemeinerung, sondern nur eine objektiv geschaffene Synthese ist, um zu verstehen, zu erkennen (ohne weitere Aussichten auf eine unmittelbare Anwendung), so muß die Antwort auf obige Frage unbedingt verneinend lauten. Das richtige Recht wendet sich an den Gesetzgeber, damit er nach der Schablone der Sondergemeinschaft — einer speziellen aus mit einander im Streite liegenden Personen gebildeten sozialen Gruppe — das Recht schaffe, es fordert den Richter auf, daß er nach der Schablone entscheide und ist eine Quelle der Kritik für den Rechtshistoriker oder Rechtsdogmatiker.

Das richtige Recht ist also 1) eine Rechtspolitik, 2) eine Methode der Gesetzanwendung, 3) eine Methode der Kritik. In keinem dieser Fälle haben wir es mit einer wissenschaftlichen Synthese zu tun, in allen dagegen mit Regeln des Verfahrens (für den Gesetzgeber, für den Richter, für den Rechtslehrer).

Das richtige Recht ist also eine Kunst und gegen die Begründung einer solchen Kunst lassen sich keine Einwürfe erheben, zurückzuweisen ist aber, daß dieselbe eine Wissenschaft genannt werde, wie dies der Verfasser selbst tut, der sich der Definition des

Wissenschaft im Sinne einer Synthese, einer Verallgemeinerung bedient (jedes Bewußtsein, das auf Einheit geht).

§ 2. Die Bedeutung der Lehre vom richtigen Recht für die Rechtsphilosophie.

I. Abgesehen von dem in neueren Zeiten allgemein angenommenen Standpunkt bezüglich der drei prinzipiellen Fragen (das Recht ist eine der Formen des sozialen Lebens, es ist eine Form ohne einen von vornherein bestimmten Inhalt, das Recht begründet durch Zwang) muß das Verhältnis des Rechtes zur Ethik, wie sich das Stammler vorstellt, eingehender untersucht werden.

Nach Stammler sind die Grundsätze des ethischen Verfahrens nichts anderes als eine Sammlung der Grundsätze des richtigen Rechtes mit Hinzufügung -- einer guten Gesinnung. Das Recht reguliert das äußere Leben, die Lehre der Moral strebt nach Vervollkommnung des Charakters.

Wo sind jedoch die Regeln des Verfahrens in der außerhalb des geltenden Rechtes liegenden Sphäre zu suchen? Reichen da die allgemeinen Regeln des richtigen Rechtes und die Schablone der Sondergemeinschaft aus -- besonders dort, wo es sich nicht um das feindselige Verhältnis zweier Individuen sondern des Individuums zur Gesellschaft handelt (vgl. das von Stammler erwähnte Beispiel der Prostitution)? Sicherlich nicht. Ohne die Unzulänglichkeit des obigen Schlüssels, der in das Gebiet der Ethik einführt, zu berücksichtigen, ist hervorzuheben, daß an und für sich das Verhältnis der Ethik zum Rechte selbst (das zweifellos seine Entstehung der Kantschen Lehre verdankt) nicht glücklich aufgefaßt ist. Eine Ethik, welche die Bildung der Regeln eines guten Verfahrens dem richtigen Rechte abtritt und für sich nur die psychische Sphäre der Willensgesinnung beansprucht, entspricht der Wirklichkeit nicht. Die tägliche Erfahrung und Beobachtung beweist, daß wir in der Gesellschaft ethischen Urteilen begegnen, die ausschließlich dem unbedingten (sozialen) Werte des Verfahrens folgen, das auf die Stimmung des Handelnden keine Rücksicht nimmt. Der Subjektivismus in der Ethik ist eine dem Subjektivismus im Rechte analoge Erscheinung, erst auf dem Wege der Evolution bricht er hervor, während ein ursprünglicher Ausgangspunkt der Objektivismus ist (vgl. Schuld-Ursache). Die ursprüngliche Ethik spricht: tue recht, erst die kulturelle Ethik lehrt: tue recht aus Überzeugung. Der Subjektivismus ist weder in der Sphäre des Rech-

tes noch in der der Ethik ein *essentiale negotii*, sondern er ist nur ein über den Fortschritt entscheidendes Moment.

Demzufolge ist ein System der Ethik, daß auf einer guten Gesinnung fußt und keine Ansprüche erhebt, selbständig Regeln des Verfahrens aufzustellen, überhaupt kein System der Ethik.

Stammler stellt den Grundsatz auf, daß es keine einzige Rechtsvorschrift gebe, die auf Grund ihres Inhaltes das Recht hätte, eine allgemeine Geltung zu beanspruchen. Demnach schiene es, daß Stammler ein Feind des ehemaligen Naturrechtes sei. Bei näherer Untersuchung zeigt sich jedoch, daß nach Stammler eine ganze Reihe rechtlicher und sozialer Institutionen besteht, die überall und immer dem richtigen Recht widersprechen wie z. B. die Sklaverei, die Vielweiberei, die Verbrennung der Witwen, die Aussetzung schwächlicher Kinder. Wenn Stammler darum sein System als Naturrecht mit wechselndem Inhalte bezeichnet, weil dieses Recht, das konkrete Bedingungen berücksichtigt, nur das, was den gegebenen Verhältnissen am besten entspricht, bestimmt, so verdient sein System eher eine andere Benennung — es sollte negatives Naturrecht heißen. Der Unterschied zwischen dem ehemaligen Naturrecht und dem Naturrecht Stammlers besteht darin, daß jenes positive ideale Rechtssatzungen schuf, Stammler hingegen sich auf Ausscheidung gewisser Institutionen und Satzungen beschränkt — ferner darin, daß jenes dem Ideal zuwiderlaufende Institutionen als Nicht-Recht, Unrecht brandmarkte, Stammler hingegen nur den Vorwurf erhebt, daß sie mit dem richtigen Recht im Widerspruch stehen. Sicherlich ist das weniger agitatorisch, methodisch aber — dasselbe.

§ 5 Ist die Voraussetzung des Systems entsprechend motiviert?

In der sozialen Wissenschaft ist eine streng philosophische Induktion ausgeschlossen; somit darf die Basis des Systems eine rein hypothetische Voraussetzung sein, während die Kritik sich gegen eine darartige Voraussetzung nur insofern wenden kann, wenn dieselbe gar zu frei oder mit sich selbst im Widerspruch wäre.

Der Grundgedanke Stammlers stützt sich auf die Ansicht, daß jedes rechtliche Verhältnis verstanden und beurteilt werden könne durch Anwendung der Denkregel einer speziellen Verbindung und eine solche Gruppe werde immer von Individuen, unter denen ein Konflikt ausbricht, gebildet. Die Einführung der Idee einer sozialen Gruppe und somit einer Verbindung zu gemeinschaftlicher Wirksamkeit behufs Erreichung eines

Zieles durch harmonische Vereinigung da, wo die Parteien nichts verbindet, sondern im Gegenteil ein Konflikt trennt, ist methodisch fehlerhaft. Eine aus Streitenden gebildete Gesellschaft, das bedeutet so viel als *lucus a non lucendo*, das wäre ein logischer Widerspruch.

In allen Fällen, in denen Stammler glaubt, daß seine Theorie ihm den Schlüssel zur Lösung der Aufgabe geliefert hätte, kommen zwei Alternativen vor: entweder existiert bereits eine gewisse, wirkliche, reale kleinere soziale Gruppe, die ausschließlich beide Parteien umfaßt, und die Notwendigkeit der Existenz dieser Gruppe diktiert gewisse Regeln — oder dort, wo sie nicht existiert, entscheidet *sensu largo* die Rücksicht auf den Vorteil der Gesellschaft, der beide Parteien außer anderen Individuen angehören.

Die Kritik Stammers gegen die Theorie der Wechselwirkung — wahrscheinlich handelt es sich hier um Simmel — kehrt sich gegen die Theorie des richtigen Rechtes selbst.

§ 4. Konsequenzen in der Durchführung des Grundgedankens.

Nach Stammler existiert ein sogenanntes formales Recht mit dem Inhalt, daß das geltende Recht im Interesse der formalistischen Sicherheit Grenzen zieht, die die Nichtrealisierung des an einer anderen Stelle ausgesprochenen Willens eben dieses Rechtes ermöglichen (Verjährung, der Formalismus in Prozeßsachen u. s. w.). Stammler ignoriert in diesem Prozeß vollständig die Rolle der Gesellschaft, ist der Ansicht, daß hier abermals das Individuum im Streit und die Ermöglichung, das wirkliche Recht zu erringen, den Ausgangspunkt bilden und vergißt, daß die Aufgabe des formalen Rechtes darin besteht, die gesellschaftliche Ruhe zu erstreben, der gesetzlichen Unsicherheit vorzubeugen u. s. w.

Für die Theorie des richtigen Rechtes bilden den Ausgangspunkt das Individuum und dessen Vorteil, der Staat ist nur dazu da, um zwischen den Parteien zu vermitteln. Diese untergeordnete Rolle des Staates zeigt sich auch in der Sphäre des Verhältnisses zur sozialen Wirtschaft: dort, wo es sich um ökonomische Produktion handelt, ist dem Individuum vollständige Freiheit zu gewähren. Zur Vervollständigung des Bildes muß hinzugefügt werden, daß Stammler den Umstand leugnet, es hätte im Bereiche der sozialen Verbindungen ein Kampf ums Dasein existiert oder existieren können, was natürlich ein Einschreiten des Staates entbehrlich macht.

Die Tendenz zu verallgemeinern, führt Stammler zu einer interessanten Definition der Gnade. Dieser Begriff beschränkt sich durchaus nicht auf das Strafrecht, sondern umfaßt alle Gebiete des Rechtes. Es ist dies ein besonderer Akt von Seite des Berechtigten. Der Kaufmann, der für zurückgestellte Waren das Geld zurückgibt, erweist eine Gnade.

Nach Stammler soll die Gnade ein Ausfluß des moralischen Pflichtgefühls sein und da die Moralität eine moralische Gesinnung ist, so muß sie ein Ausfluß der Uneigennützigkeit sein. Ob man in privat-rechtlichen Verhältnissen die Gnade öfters so verstehen wird? Ist es die Rücksicht auf den Kunden, die dem Kaufmann seine Kulanz diktiert? Im Gegenteil! In der Regel bildet hier den Ausgangspunkt der eigene Vorteil. Demnach wäre es besser, in diese privat-rechtliche Sphäre die Gnade im allgemeinen und speziell in dieser Bedeutung überhaupt nicht einzuführen.

In der Sphäre des Strafrechtes stößt die Anwendung der auf der Schablone der Sondergemeinschaft fußenden Gnade auf andere Schwierigkeiten. Stammler sucht sich durch Einführung einer Gruppe streitender Parteien zu helfen: die eine ist die Gesellschaft, die andere der Verbrecher. die Strafe hinwieder soll ein Ausgleich der Gesetzwidrigkeit sein. Der Fehler dieser Konstruktion liegt in der Annahme, daß im Prozesse die Gesellschaft eine dem Verbrecher entgegengestellte Partei ist (andernfalls wäre sie in ihrer eigenen Angelegenheit Richter) und daß überdies die Strafe nicht ein Ausgleich sondern immer ihrem Wesen nach eine Vergeltung ist.

Die Gnade als Regulativ eines Ausgleichs der Gesetzwidrigkeit wird nie Fälle vollständiger Begnadigung erklären können, die aus einem bestimmten Anlaß, sei es infolge freudiger Staatsereignisse, sei es aus rein politischen Gründen, vorkommen.

24. Posiedzenie Komisji historyi sztuki z dnia 17 listopada 1904. (*Compte rendu de la séance du 17 novembre 1904 de la Commission de l'histoire de l'art.*)

Le président rend compte de son excursion scientifique à S. Pétersbourg.

On conserve à l'Ermitage trois glaives qui jadis, faisaient partie

du trésor des rois de Pologne. On y remarque surtout le glaive de couronnement connu sous le nom de „szcezbiec, ébréché“; c'est le glaive de Boleslas le-Grand que ce roi ébrécha en frappant la porte de Kiew. Les travaux de M. Sadowski en ont démontré l'authenticité. Un des conservateurs du musée, M. Lenz, a découvert un détail intéressant sur cet objet historique: après avoir enlevé deux petites lamelles situées au-dessous de la poignée, il a pu constater une encoche, une ébréchure; un peu plus bas, se trouvent deux forures par lesquelles passaient des fils métalliques destinés sans doute à attacher des reliques.

Le second de ces glaives, à magnifique lame orientale, appartenait à Sigismond I; le troisième était la propriété du roi Jean III. et avait été offert à ce héros, en même temps qu'un superbe bonnet, parfaitement conservé, par le pape Innocent XI, après la victoire de Vienne.

Dans les collections de l'Ermitage on voit encore une cassette offerte par Sigismond I à Joachim de Brandebourg, à l'occasion du mariage de ce dernier avec la fille de Sigismond. Cet ouvrage est du plus haut intérêt pour l'histoire de l'orfèvrerie, à cause des nombreux bijoux et ustensiles de toilette, enchassés dans les parois d'argent ciselé de la cassette.

A l'Académie des Beaux-Arts on remarque toute une série de cartons renfermant des gravures et des dessins ayant appartenu au roi Stanislas-Auguste. Dans les cartons réservés à l'architecture, cartons que M. Sokołowski a tout particulièrement examinés, se trouvent quantité de plans d'édifices qui, les uns, ont été construits, les autres sont restés à l'état de projet, plans signés de Kamsetzer, Kubicki, Merlini etc. M. Emmanuel Swieykowski se propose d'aller au printemps de 1905 passer quelques mois à S. Pétersbourg, afin d'étudier ces matériaux ignorés jusqu'à ce jour.

M. Sokołowski parle ensuite de la magnifique série de tapisseries, le Déluge, appartenant autrefois à Sigismond-Auguste, ornant aujourd'hui la résidence impériale de Gatschina.

Cette collection qui comprend 22 pièces d'un dessin et d'une composition exquises, d'une fraîcheur de coloris, d'un éclat de ton, que les siècles ne sont point parvenus à atténuer, sortit vraisemblablement de l'atelier des élèves de Raphaël: Francesco Penni et Giovanni da Udine. C'est surtout avec le style de ce dernier que ces compositions ont la plus grande analogie.

A Gatschina on trouve encore, parmi les objets d'art ayant trait à la Pologne, une quinzaine de tableaux de Canaletti, représentant des vues de Varsovie, de Vilanów et des environs.

M. Adam Chmiel parle des plaques de faïence émaillées, découvertes en creusant les fondements du couvent des Salésiens à Oświęcim. Sans compter des fragments nombreux, on a recueilli une quinzaine de carreaux parfaitement conservés et entiers. Ces carreaux sont recouverts d'une couche d'émail vert et portent des figures en bas-relief parfaitement modelées. Ces figures représentent des scènes cynégétiques avec S. Georges et S. Olaf (ce dernier identique avec S. Ladislas, ainsi que l'a démontré M. Lepszy au cours de la discussion). Quelques-uns de ces carreaux offrent des blasons, sur des écussons gothiques, parmi lesquels M. Chmiel a pu reconnaître les armoiries de la ville de Biala; un autre écu, portant le lion de Bohême couronné, semble être le blason de la ville de Kladzko ou de quelque autre ville de la Silésie; d'autres représentent le blason polonais Gryf avec une couronne au cou; d'autres, le Pélican; enfin deux écussons à quatre champs portent un chevalier à cheval et des aigles de Silésie: il n'a pas été possible de déterminer à qui appartenaient ces armes. Ces carreaux proviennent du XV-e siècle, et furent fort probablement exécutés en Silésie, soit à Cieszyn (Teschen), soit à Biala. Il y a quelques années (en 1884) on a découvert au petit château de Wolek, sur le territoire du village de Kobiernik, près de Kenty en Silésie, des fragments de carreaux semblables.

M. E. Swieykowski présente la photographie du monument du prince Stanislas Radziwill, dans l'église des Bernardins à Wilna, monument élevé à la mémoire du défunt par son fils, Albert Radziwill. Malgré l'époque à laquelle il fut construit (fin du XVI-e siècle) ce monument se distingue par la simplicité des lignes et la noblesse de la composition.

M. Louis Puszet soumet à la commission une empreinte sur cire de l'inscription qui se trouve sur la cloche de Ludźmierz, inscription jusqu'ici diversement interprétée. On lit en effet sur cette cloche: Jesus Christus Maria, et ensuite, ainsi que le prétendait Łepkowski, la date 1209, date adoptée sur la foi de cet archéologue par beaucoup de savants. L'auteur de l'article „Ludźmierz“ dans le „Dictionnaire de géographie“, au lieu de la date lit: Mater Eius. Contrairement à ces deux opinions, M. S. Tomkowicz, à la séance des „Con-

servateurs“ du 7 novembre 1895, constata que la date en question était reproduite en caractères minuscules du XV-e siècle (et par conséquent, en aucun cas du XIII-e). L’empreinte que communique M. Puzet confirme pleinement cette dernière interprétation: évidemment ce sont des minuscules du XV-e siècle.

Nakładem Akademii Umiejętności.

Pod redakcją
Sekretarza Generalnego Boleśława Ulanowskiego.

Kraków, 1905. — Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego, pod zarządkiem J. Filipowskiego.

5 Lutego 1905.



PUBLICATIONS DE L'ACADEMIE

1873 — 1902

Librairie de la Société anonyme polonaise

(Spółka wydawnicza polska)

à Cracovie.

Philologie. — Sciences morales et politiques.

► Pamiętnik Wydz. filolog. i hist. filozof. (Classe de philologie, Classe d'histoire et de philosophie. Mémoires), in 4-to, vol. II—VIII (38 planches, vol. I épuisé). — 118 k.

► Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydz. filolog. (Classe de philologie. Séances et travaux), in 8-vo, volumes II—XXXIII (vol. I épuisé). — 258 k.

► Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydz. hist. filozof. (Classe d'histoire et de philosophie. Séances et travaux), in 8-vo, vol. III—XIII, XV—XLII, (vol. I. II. XIV épuisés, 61 pl.) — 276 k.

► Sprawozdania komisji do badania historii sztuki w Polsce. (Comptes rendus de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne), in 4-to, vol. I—VI (115 planches, 1040 gravures dans le texte). — 77 k.

► Sprawozdania komisji językowej. (Comptes rendus de la Commission de linguistique), in 8-vo, 5 volumes. — 27 k.

► Archiwum do dziejów literatury i oświaty w Polsce. (Documents pour servir à l'histoire de la littérature en Pologne), in 8-vo, 10 vol. — 57 k.

Corpus antiquissimorum poetarum Poloniae atque orum usque ad Joannem Cochanovium, in 8-vo, 4 volumes.

Vol. II, Pauli Crosnensis atque Joannis Visliciensis carmina, ed. B. Kruczkiewicz. 4 k.
Vol. III, Andreae Cricii carmina ed. C. Morawski. 6 k. Vol. IV, Nicolai Hussoviani Carmina, ed. J. Pelczar. 3 c. — Petri Roysii carmina ed. B. Kruczkiewicz. 12 k.

► Biblioteka pisarzy polskich. (Bibliothèque des auteurs polonais du XVI et XVII siècle), in 8-vo, 41 livr. 51 k. 80 h.

Monumenta medii aevi historica res gestas Poloniae illustrantia, in 8-vo imp., 15 volumes. — 162 k.

Vol. I, VIII, Cod. dipl. eccl. cathedr. Cracov. ed. Piekosiński. 20 k. — Vol. II, XII et XIV. Cod. epistol. saec. XV ed. A. Sokolowski et J. Szujski; A. Lewicki. 32 k. — Vol. III, IX, X, Cod. dipl. Minoris Poloniae, ed. Piekosiński. 30 k. — Vol. IV, Libri antiquissimi civitatis Cracov. ed. Piekosiński et Szujski. 10 k. — Vol. V, VII. Cod. diplom. civitatis Cracov. ed. Piekosiński. 20 k. — Vol. VI, Cod. diplom. Vitoldi ed. Prochaska. 20 k. — Vol. XI, Index actorum saec. XV ad res publ. Poloniae spect. ed. Lewicki. 10 k. — Vol. XIII, Acta capitulorum (1408—1530) ed. P. Ulanowski. 10 k. — Vol. XV, Rationes curiae Vladislai Jagellonis et Hedvigis, ed. Piekosiński. 10 k.

Scriptores rerum Polonicarum, in 8-vo, 11 (I—IV, VI—VIII, X, XI, XV, XVI, XVII) volumes. — 162 k.

Vol. I, Diaria Comitiorum Poloniae 1548, 1553, 1570. ed. Szujski. 6 k. — Vol. II, Chroniconum Barnardi Vapovii pars posterior ed. Szujski. 6 k. — Vol. III, Stephani Medeksa commentarii 1654 — 1668 ed. Seredyński. 6 k. — Vol. VII, X, XIV, XVII Annales Domus profesaes S. J. Cracoviensis ed. Chotkowski. 14 k. — Vol. XI, Diaria Comitiorum R. Polon. 1587 ed. A. Sokolowski 4 k. — Vol. XV, Analecta Romana, ed. J. Korzeniowski. 14 k. — Vol. XVI, Stanislaw Temberski Annales 1647—1656, ed. V. Czermak. 6 k.

Collectanea ex archivo Collegii historici, in 8-vo, 8 vol. — 48 k.

Acta historica res gestas Poloniae illustrantia, in 8-vo imp., 15 volumes. — 156 k.

Vol. I, Andr. Zebrzydowski, episcopi Vladisl. et Cracov. epistolae ed. Wislocki 1546—1553. 10 k. — Vol. II, (pars 1. et 2.) Acta Joannis Sobieski 1629—1674, ed. Kluczycki. 20 k. —

Vol. III, V, VII, Acta Regis Joannis III (ex archivo Ministerii rerum exterarum Gallici) 1674—1683 ed. Waliszewski. 30 k. — Vol. IV; IX, (pars 1, et 2.) Card. Stanisłai Hosii epistolae 1525—1558 ed. Zakrzewski et Hipler. 30 k. — Vol. VI, Acta Regis Joannis III ad res expeditionis Vindobonensis a. 1683 illustrandas ed. Kluczycki. 10 k. — Vol. VIII (pars 1. et 2.), XI (pars 1. et 2.), Leges, privilegia et statuta civitatis Cracoviensis 1507—1795 ed. Piekosiński. 40 k. Vol. X, Lauda conventuum particularium terrae Dobrinensis ed. Kluczycki. 10 c. — Vol. XI Acta Stephani Regis 1576—1586 ed. Polkowski. 6 k.

Monumenta Poloniae historica, in 8-vo imp., vol. III—VI. — 102 k.

Acta rectoralia almae universitatis Studii Cracoviensis inde ab anno MCCCCLXIX, ed. W. Wisłocki. T. I, in 8-vo. — 15 k.

»Starodawne prawa polskiego pomniki.« (*Anciens monuments du droit polonais*) in 4-to, vol. II—X. — 72 k.

Vol. II, Libri iudic. terrae Cracov. saec. XV, ed. Helcel. 12 k. — Vol. III, Correctura statutorum et consuetudinum regni Poloniae a. 1532, ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. IV, Statuta synodalia saec. XIV et XV, ed. Heyzmann. 6 k. — Vol. V, Monumenta literar. rerum publicarum saec. XV, ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. VI, Decreta in iudiciis regalibus a. 1507—1533 ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. VII, Acta expedition. bellic. ed. Bobrzyński, Inscriptiones clendiales ed. Ulanowski. 12 k. — Vol. VIII, Antiquissimi libri iudiciales terrae Cracov. 1374—1400 ed. Ulanowski. 16 k. — Vol. IX, Acta iudicii feodalis superioris in castro Golez 1405—1546. Acta iudicii criminalis Muszynensis 1647—1765. 6 k. — Vol. X, p. 1. Libri formularum saec. XV ed. Ulanowski. 2 k.

Volumina Legum. T. IX. 8-vo, 1889. — 8 k.

Sciences mathématiques et naturelles.

»Pamiętnik.« (*Mémoires*), in 4-to, 17 volumes (II—XVIII, 178 planches, vol. I épuisé). — 170 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń.« (*Séances et travaux*), in 8-vo, 41 vol. (319 planches). — 376 k.

»Sprawozdania komisji fizyograficznej.« (*Comptes rendus de la Commission de physiographie*), in 8-vo, 35 volumes (III. VI — XXXIII, 67 planches, vol. I. II. IV. V. épuisés). — 274 k. 50 h.

»Atlas geologiczny Galicyi.« (*Atlas géologique de la Galicie*), in fol., 12 livraison (64 planches) (à suivre). — 114 k. 80 h.

»Zbiór wiadomości do antropologii krajowej.« (*Comptes rendus de la Commission d'anthropologie*), in 8-vo, 18 vol. II—XVIII (100 pl., vol. I épuisé). — 125 k.

»Materiały antropologiczno-archeologiczne i etnograficzne.« (*Matériaux anthropologiques, archéologiques et ethnographiques*), in 8-vo, vol. I—V, (44 planches, 10 cartes et 106 gravures). — 32 k.

»Świętek J., »Lud nadrański, od Gdowa po Bochnię.« (*Les populations riveraines de la Raba en Galicie*), in 8-vo, 1894. — 8 k. Górski K., »Historia piechoty polskiej« (*Histoire de l'infanterie polonaise*), in 8-vo. 1893. — 5 k. 20 h. »Historia jazdy polskiej« (*Histoire de la cavalerie polonaise*), in 8-vo, 1894. — 7 k. Balzer O., »Genealogia Piastów.« (*Généalogie des Piasts*), in 4-to, 1896. — 20 k. Finkel L., »Bibliografia historii polskiej.« (*Bibliographie de l'histoire de Pologne*) in 8-vo, vol. I et II p. 1—2, 1891—6. — 15 k. 60 h. Dickstein S., »Hoëne Wroński, jego życie i dzieła.« (*Hoëne Wroński, sa vie et ses oeuvres*), lex. 8-vo, 1896. — 8 k. Federowski M., »Lud białoruski.« (*L'Ethnographie de la Russie Blanche*), in 8-vo, vol. I—II. 1897. 13. k.

»Rocznik Akademii.« (*Annuaire de l'Académie*), in 16-o, 1874—1898 25 vol (873 épuisé) — 33 k. 60 h.

»Pamiętnik 15-letniej działalności Akademii.« (*Mémoire sur les travaux de l'Académie 1873—1888*). 8-vo, 1889. — 4 k.